

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 221 portant désignation des membres des bureaux d'Assistance judiciaire près le Tribunal de première instance et le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti .

n° 221

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 février 1965

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro  
1 mars 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour faire partie du Bureau d'Assistance judiciaire pendant l'année 1965 près le Tribunal de première instance de Djibouti les personnes dont les noms suivent : Le Président du Tribunal de première instance de Djibouti, président ; MM. Cornet (Paul), chef du Bureau du Personnel Etat, délégué du Chef du Territoire ; Genty, directeur de la Société « Shell », membre de statut légal ; Abdallah Youssouf Kadami, notable afar, chef quartier n° 1 ; Dahar Guedi Assowe, issa, chef quartier n° 4 ; Ali Mohamed Chami, commerçant, rue de Rome. Sont désignés pour faire partie du Bureau d'Assistance judiciaire, près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti, pendant l'année 1965, les personnes dont les noms suivent : Le Président du Tribunal supérieur d'appel, président ; MM. Beaux (Henri), chef du Service des Affaires administratives ; Poupeau, directeur de Société (C.M.A.0) ; Abdi Mouhoumed, entrepreneur, membre de statut somali ; Dabela Guirkala, notable, membre de statut dankali ; Mohamed Omar Saleh, commerçant, membre de statut arabe.